



Lundi 20 novembre 2017

RENTREE SCOLAIRE 2018 **Les inscriptions sont lancées !**

Depuis le 2 novembre 2017 et jusqu'au 31 janvier 2018, la ville de Marseille offre aux familles marseillaises la possibilité de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s) pour la prochaine rentrée sur le site Internet de la ville education.marseille.fr. Au-delà de ce moyen moderne et rapide, les bureaux municipaux de proximité sont toujours à l'écoute des familles pour réaliser ces inscriptions.

Qui est concerné?

Sont concernés les enfants nés avant le 1^{er} avril 2016 et/ou jamais inscrits dans une école publique de Marseille. Les nouveaux arrivants peuvent effectuer cette démarche dès leur arrivée à Marseille.

Les documents indispensables à l'inscription en maternelle

- Livret de famille ou photocopie de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif récent de domicile
- Pièce d'identité du responsable légal

Après les premières démarches

Les familles des enfants inscrits recevront leur **affectation dès le mois d'avril 2018 par mail ou courrier** selon le mode d'inscription choisi.

Munies de ce certificat d'affectation, elles devront **se rendre à l'école désignée** afin que la directrice ou le directeur procède à l'admission de leur enfant **sur présentation du carnet de santé** (pour justifier des vaccinations obligatoires - DT Polio). À défaut de respecter les délais requis, la place pourra être attribuée à un autre élève.

Passage au cours préparatoire (CP)

Pour les enfants déjà scolarisés dans une école maternelle publique de Marseille, aucune inscription préalable n'est nécessaire : un certificat d'affectation est remis par la directrice ou le directeur de l'école maternelle au cours du 3^e trimestre de l'année scolaire 2017-2018. Munies de ce document, les familles devront se rendre à l'école en respectant le délai mentionné afin de confirmer l'admission à l'école élémentaire de l'enfant.

**La liste des justificatifs complémentaires
et toutes les informations pratiques sont disponibles
sur education.marseille.fr
ou dans le bureau municipal de proximité
ou auprès d'Allô Mairie au 0810 813 813**

Contact presse : Aurore VINCENT – 04 91 14 64 90